



Depression et recours juridiques

Par **nacrid**, le **28/05/2008** à **21:00**

Bonjour,
Je travaille actuellement dans une Boulangerie.
La semaine dernière mon medecin m'a mise en arrêt pour depression.
J'ai repris le travaille aujourd'hui en pensant qu c'était le mieux à faire mais en fait, c'est pire. Ma patronne m'a mis sur le dos le fait que c'était de ma faute si ma collègue à du annuler son anniversaire pour travailler. Du coup ca m'a remis le moral à zéro.
Je voudrais savoir si pouvais donner ma démission tout en étant en arr^t maladie et quels serais les recours possibles en sachant qu'ils sont déjà au tribunal pour harcèlement moral sur 4 personnes.
Merci pour votre réponse